



Mission de la Mer
30, rue Lhomond 75005 PARIS

Message de la Mission de la Mer France à la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Communauté européenne

**Réponse à la consultation du Livre Vert
La Rochelle, le 19 novembre 2009**



La Mission de la Mer France souhaite une pêche responsable, durable, gérée régionalement, dans le RESPECT des pêcheurs et des ressources halieutiques.

Cette participation écrite est le fruit de plusieurs apports émanant des pêcheurs rencontrés et des partages en Mission de la Mer. Elle part des valeurs que nous tenons à défendre, insiste sur l'importance de l'écoute des marins pêcheurs pour qu'ils deviennent acteurs et non spectateurs passifs, porte un regard sans concession sur la réalité peu brillante de la pêche actuelle. Elle répond à l'initiative prise par la Communauté Européenne d'associer les pêcheurs à l'élaboration du prochain Livre Vert.

Résumé du rapport :

La Mission de la Mer estime qu'une des clefs essentielles est la connaissance des stocks halieutiques et un diagnostic sur l'effort de pêche; elle souhaite une pêche éthiquement durable, refuse les QIT et propose un aména-

gement des quotas dans le respect du pêcheur et de la reproduction, lance des propositions pour une gestion plus cohérente par régions maritimes et offre son aide pour le travail futur à réaliser dans les CCR (Comité Consultatif Régional).

"Laissons vivre les pêcheurs" disent les uns, "laissons vivre les poissons", disent les autres. Il s'agit de trouver ensemble les réponses adéquates.

Le poisson commence toujours à pourrir par la tête. Il en est de même de l'homme. Plus on renforce la "parole", le "spirituel", la conscience, le dialogue, l'échange, et plus on donne une place à la dimension "humaine" de l'économie de pêche, dimension qui nous paraît vitale pour toute activité économique.

1./ Des valeurs à privilégier au nom de "l'humain".

La Mission de la Mer est engagée depuis plus de 50 ans auprès des communautés de pêcheurs, fidèle aux valeurs de l'Évangile et fidèle aux aspirations des pêcheurs, de leurs épouses, en lien avec les organismes maritimes. A chaque étape de la construction de l'Europe bleue, elle a donné son point de vue et tient à le donner à nouveau à la veille de la PCP nouvelle. Elle reconnaît qu'il est nécessaire de refonder la politique de Pêche Communautaire sur d'autres bases que les précédentes.

Nous n'avons ni navire, ni quota de pêche, ni part de marché à défendre, mais seulement "l'humain", les valeurs qui sont inspirés par le christianisme, en particulier la participation de chaque personne à la Création, la solidarité, et le respect dû à tous les pêcheurs de la Communauté Européenne et du monde entier.

En faisant l'**inventaire de la dernière PCP**, nous constatons que le monde de la pêche a été vidé d'une grande partie de sa force, celle fournie par les pêcheurs eux mêmes. Nous sommes dans une période de grand découragement de la part des pêcheurs et de leurs familles et de profonde confusion de la part de celles et ceux qui ont le souci du maintien de la pêche et en particulier de la pêche artisanale.

C'est avec inquiétude que nous constatons la **perte progressive des valeurs fondamentales**: celle de la dignité des hommes de la mer et de leur responsabilité dans les prises de décision qui concernent l'avenir de la profession, la valeur du Bien Commun qu'est l'océan, celle du partage des ressources entre tous, du respect de la vie marine et de sa biodiversité, la conscience de la reproduction halieutique. **Toutes ces valeurs sont peu à peu laminées, d'une part par la domination du profit immédiat et d'autre part à cause d'une gouvernance marquée par le manque d'adéquation entre les décideurs (européens ou autres) et les aspirations des communautés des pêcheurs.**

Nous estimons devoir rappeler que **les sociétés européennes ont été érigées sur ces valeurs. Elles devraient être au centre de la construction de l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Rien de "durable" ne se fera sans nos valeurs humaines.**

Nous sommes conscients qu'il appartient à chaque acteur de la filière pêche, en commençant par les pêcheurs eux-mêmes de changer leur comportement en gardant le cap sur trois points essentiels : le maintien de la profession de marin pêcheur, le respect des ressources marines et l'adaptation de toute la filière pêche, de la mer à l'assiette, aux défis actuels.

Il est temps de sortir des décennies d'assistanat et de **redonner aux pêcheurs la place de citoyens européens à part entière et de personnes appelées à s'unir.**

* *

*

2./ La Parole des Pêcheurs : UNE PAROLE EFFICACE ET NON UN SIMPLE BRUIT DE QUAI

La Mission de la Mer **approuve cette initiative** d'une meilleure participation des pêcheurs, d'autant plus qu'ils nous témoignent de leur faible confiance dans les structures, quelles qu'elles soient. Jusqu'ici le politique, le marchand, le scientifique, l'armateur industriel ont eu leur mot à dire mais les pêcheurs, en particulier les matelots et les jeunes pêcheurs ont été les "muets" de l'Europe. A toutes les personnes qui feront la PCP de demain, les pêcheurs ne demandent pas seulement une prise en compte de leur parole, mais avant tout le respect de leur identité "d'homme de la mer". Ce message fut transmis dans une déclaration commune de la Mission de la Mer (France) et l'Apostolado del Mar (Espagne) à Mme Péry, vice présidente du Parlement Européen, lors de la consultation de 1998.

Ne soyons pas dupes : on donne la parole aux pêcheurs après les avoir "jetés par-dessus bord" ! On veut qu'ils parlent après les avoir paralysés dans le "corset européen", muselés dans un carcan administratif, écrasés par un "marché mondialisé" qui n'a aucune attention pour le fruit de leur dur labeur en mer. Avant même que les pêcheurs aient pu s'exprimer, on les rend coupables de tous les maux de la grande bleue, en les traitant ouvertement de "*braconniers de la mer*", ou "*assassins de la mer*"...

Depuis le commencement de l'Europe Bleue, **tout a été décidé en haut lieu**, loin des navires et des quais. Le pêcheur n'a jamais eu son mot à dire. On lui a fait comprendre qu'il coûtait cher à la Communauté Européenne et qu'il valait mieux importer du poisson meilleur marché et de moindre qualité que "l'euro-péen", à tel point qu'on trouve sur les étals des filets de "Panga", émanant d'une aquaculture vietnamienne de bas niveau, ou de la Perche du Nil, commercialisée à bas prix, mais au détriment d'une source essentielle de nourriture des populations locales africaines, faisant concurrence aux filets de merlu "sauvage" d'Atlantique Nord Est.

La situation s'est dégradée en mer et à quai à cause d'un manque flagrant de vision d'avenir et d'une maîtrise déficiente des progrès technologiques.

Malgré cette "dégradation", nous nous sommes efforcés, à notre dimension européenne de la Mission de la Mer, de participer à une Europe des personnes avec les jeunes pêcheurs et les femmes de marins ; nous avons essayé de développer des rencontres entre communautés de pêcheurs à l'échelon européen, notamment durant la "guerre du thon", ainsi qu'au niveau mondial en solidarité avec les pêcheurs du Tiers Monde.

Pour que la future PCP soit élaborée en union avec les Communautés de pêcheurs, il faut que la parole du pêcheur ne devienne pas un simple "*bruit de quai*", mais une parole qui engage les décideurs de la PCP à tous les niveaux, et qui engage bien entendu la profession elle-même ! Si la parole du pêcheur est importante, il faut qu'il puisse la prendre localement, régionalement, nationalement et au niveau européen, et, par la suite, que cette prise de parole devienne cohérente, efficace, active, débouchant sur des décisions.

La Parole des pêcheurs artisans n'est pas celle de la pêche industrielle, ni celle de l'aquaculture. Au moment où le BIO se développe, la vente du poisson, produit BIO par excellence connaît une crise profonde.

Il faut que cette Parole soit distincte, audible et écoutée. Il y a aussi la Parole des femmes de marins, des familles de marins, des associations diverses de soutien à la pêche.

Une Prise de Parole au plus près des réalités et des conflits

PARLER pour FAIRE une autre politique européenne de la Pêche. Mais qui fera quoi ? Qui décidera de la politique des 10 années à venir, 2012 - 2022 ? Quelle responsabilité sera accordée aux pêcheurs artisanaux en particulier ?

La Mission de la Mer constate que les prises de décisions sont beaucoup trop éloignées des lieux des conflits qui surgissent à propos des techniques de pêche, des espèces, des quotas, des zones de pêche, des fermetures de pêcherie, du marché, des contrôles en mer. Nous saluons la volonté de la Commission Européenne de mieux tenir compte des réalités locales, de protéger les communautés côtières et de vouloir faire en sorte "*que les décisions spécifiques relatives aux flottes artisanales soient prises à un niveau aussi proche que possible des communautés côtières concernées*" cf. Livre Vert.

La gouvernance européenne doit essayer de s'appuyer sur les organismes décisionnels habituels du terrain : Comité Locaux, Comité Régionaux, OP, Fédérations de Cofradias, Prudhomies en Méditerranée. Mais ceux-ci doivent redoubler d'effort pour que la voix des matelots soit écoutée. Chaque pays a sa propre organisation, sa propre histoire de la pêche, sa propre harmonisation sociale, ses propres intérêts de pêche. Le CCR, Comité Consultatif Régional, qui regroupe toutes les sous-régions, au-delà des frontières et des divergences, pourrait être le cadre non seulement de consultation mais aussi de décision.

*
**

3./ Partir de la Réalité, Sortir de la confusion, Générer une confiance déficiente par une connaissance commune à tous.

Quelques échos de la réalité actuelle !

*Tout observateur qui voyage tout au long du littoral européen, se rend compte que le paysage n'est plus le même, avec souvent la transformation des ports de pêche en marinas ou ports de plaisance. Beaucoup de pêcheurs sont désabusés mais continuent à aller au large pour nourrir leur famille. **Ils ont envie de vivre en paix de leur travail** et on ne cesse de leur mettre des bâtons dans les roues en modifiant les règles de pêche, en ajoutant en permanence des lois - les 600 lois qui légifèrent la pêche -, les fermetures en série (cabillaud, hareng, anchois, thon rouge...), les restrictions multiples, les contrôles permanents... Ils rêvent de pratiquer un métier qu'ils aiment et doivent sans cesse traverser les dédales des administrations avant de prendre le large, en pleine mer et de retour à quai. Ils aspirent à une politique de pêche, réglementée et contrôlée certes, mais plus simple, et avec des règles qui s'appliqueraient à tous les pêcheurs de la zone Europe.*

*Les pêcheurs artisans européens sont soumis à d'énormes contraintes pour pêcher mais ils sont complètement "**largués**" au moment de vendre leur pêche. Les produits de la pêche artisanale sont soumis à une dure concurrence des poissons d'élevage, des poissons d'importation, des surgelés, plats cuisinés et autres dérivés de la mer. La pêche artisanale a été ainsi ballotée durant les 30 ans de politique européenne : préférence du poisson d'importation dans les marchés, peu de poids politique du monde de la pêche à Bruxelles. Ils sont les grands oubliés au profit de l'aquaculture, la transformation, les sociétés de pêche, dites "sociétés mixtes", qui tirent profit des ressources halieutiques des autres continents et les GMS ou les "entreprises de terre" qui font main basse sur les navires de pêche.*

Le budget de la PCP représente à peine 0,90% du budget européen, et celui de la pêche artisanale, au sein de la PCP, à peine 20%. La Pêche Artisanale avec si peu de poids économique, ne bénéficie pas du soutien politique. Pourtant elle représente à elle seule 80% de la pêche française ; elle est vitale pour le développement économique et social de beaucoup de régions côtières européennes.

Certains pêcheurs artisans ont investi et ne gagnent pas suffisamment pour couvrir les frais. Conséquence : surendettement. Comme il n'y a rien de clair pour l'avenir, on déconseille aux jeunes d'armer un bateau. Certes, des pêcheurs gagnent leur vie au prix de grands sacrifices, parfois en forçant la mer avec des problèmes importants de sécurité et des difficultés pour former des équipages. Le métier attire de moins en moins les jeunes et beaucoup de bateaux ne pourraient pas naviguer, principalement sur le littoral espagnol, s'ils n'enrôlaient pas des pêcheurs d'Europe de l'Est, d'Amérique du Sud ou d'Afrique, parfois avec un statut social précaire.

"Il est indispensable de tenir compte de cette réalité pour que la prochaine PCP puisse offrir aux jeunes des raisons de croire au métier de marin pêcheur. Il ne suffit pas de prendre la Parole, il faut aussi prendre la barre d'un navire et pouvoir vivre de la pêche."

Le Livre Vert de la Communauté européenne a la franchise et l'humilité de reconnaître l'échec de la PCP menée jusqu'à aujourd'hui, du moins dans la partie qui retient notre attention : le repeuplement des océans et la sauvegarde de la pêche artisanale maritime et estuarienne.

Pour qu'il y ait une révision courageuse et lucide comme le souhaite la Commission Européenne, il faudrait **analyser les causes de la situation actuelle**. Alors que les autorités parlent de la baisse de la ressource, il y a des captures abondantes de merlu ; la mer en regorge et les marchés sont inondés par les importations.

Il faudrait commencer par mettre à plat les navires de pêche, les ressources, le marché, les techniques de pêches et aussi les conditions sociales des équipages.... Ne pas partir de préjugés, de généralisations mais **d'études les plus précises par régions maritimes**.

La CONNAISSANCE HALIEUTIQUE : la clef de la porte d'entrée dans la PCP future.

Deux questions de fond se posent :

- **Y a-t-il vraiment un problème de la ressource, un effondrement des stocks ?**
- **Si tel est le cas quelles sont les causes de la raréfaction des ressources ?**

En application de la norme RMD (Rendement Maximum Durable) certains rapports scientifiques annoncent que 80% des stocks de poisson de la planète sont en danger. Ce constat ne correspond pas à l'observation des pêcheurs que nous rencontrons. Les pêcheurs voudraient pêcher des maquereaux, du cabillaud, de l'anchois, du thon rouge, de la sole... Ils détectent des bancs de poisson, mais le quota est officiellement atteint ou alors selon les rapports officiels, la biomasse d'anchois, de cabillaud ou autre... est trop faible et il faut stopper la pêche. On ne se comprend plus, on ne parle pas le même langage.

La Mission de la Mer considère qu'il très important de traiter ce point avec une grande attention. Savoir s'il y a vraiment raréfaction et chercher les causes de cette raréfaction de façon aussi précise que possible, si elle s'avère réelle. A notre avis il y a deux défis importants sur cette question. D'abord, sortir de l'amalgame (*tout pêcheur est un assassin*) et de l'à priori à la mode contre les pêcheurs (*si il n'y a plus de poisson c'est à cause des pêcheurs*). Par la suite, sortir des habitudes d'affrontement entre pêcheurs et scientifiques en favorisant un travail commun, en unissant l'expérience et l'observation des hommes de la mer et la connaissance des chercheurs scientifiques. Elle rejoint ainsi une des revendications des professionnels de la pêche.

On accuse le pêcheur de surpêche ; on focalise sur la "surpêche" comme si c'était un fait indéniable et la cause majeure de toute raréfaction des espèces. On fait porter à l'ensemble de la communauté des pêcheurs, la "responsabilité" de "l'effondrement des stocks", sans préciser quels sont les métiers, les pêcheries qui pratiqueraient une "surpêche". Une fois énoncé le préalable concernant la surpêche, on déduit qu'il faut **"casser des bateaux"**, arrêter de financer des bateaux neufs. La logique retenue est la suivante : réduisons les capacités de pêche et la ressource se refera. En réalité, la puissance déployée en mer reste la même à cause de la sur-motorisation et des progrès technologiques de détection et de capture mais ce sont les communautés de pêcheurs qui disparaissent. Les plans de casse ont vidé les ports, ont envoyé les pêcheurs à terre et ont anéanti le savoir faire précieux des artisans de la mer.

Dans le même temps, **on ne parle pas suffisamment du changement de climat**, du réchauffement et de la "tropicalisation" des eaux du Golfe de Gascogne, du changement de la courantomologie avec les modifications du Gulf Stream suite à la fonte de la banquise, de pollution continentale ou marine, alors que ce sont aussi de réels facteurs modifiant les écosystèmes sous marins. Nous espérons que le **sommet de Copenhague**, en décembre 2009, révélera les atteintes à l'environnement et permettra à tous les secteurs de la société de corriger leur comportement.

Il y a un grand ménage à faire au niveau de la connaissance halieutique tout comme il y a un ménage à faire dans la gouvernance et dans les modes de fonctionnement.

Les pêcheurs sont les premiers à vouloir connaître l'état réel de l'océan. Ils ont tout à gagner : d'une part leur crédibilité et d'autre part le gagne pain des futurs pêcheurs.

Il faut arriver à partager cette expertise ou cet inventaire nécessaire avec les scientifiques. Il nous semble important que les résultats de cette recherche soient connus de tous, y compris du grand public et des ONG soucieuses de l'environnement. En effet, c'est toute la société de consommation qui est intéressée au plus haut point car il s'agit de son alimentation et de la survie des nombreuses régions du littoral. La pêche récréative (2,5 millions en France) a également son mot à dire. Tout le monde pourra opter pour un objectif commun : le respect de la ressource et des métiers de la mer, en partant de la même connaissance halieutique. Ceux qui se penchent sur la ressource pourront enfin parler le même langage et sortir du "dialogue de sourds" actuel.

Dans un deuxième temps, il sera incontournable de se pencher sur l'effort de pêche et de procéder à une nouvelle expertise.



4./ Chercher l'effort de Pêche le plus durable, le plus soutenable

La Mission de la mer propose qu'on se penche sérieusement sur "l'effort de Pêche" déployé par les diverses communautés de pêcheurs selon les pêcheries, et qu'il y ait un diagnostic de la nocivité des divers métiers ou, dit autrement, l'impact des diverses techniques de pêche sur les diverses ressources. Il faut partir des pratiques de pêche, relever ce qui va dans le bon sens et pointer ce qui ne va pas.

Des pratiques LOUABLES

Les pêcheurs mènent des actions pour trier le poisson au fond de l'océan, par des mailles plus grandes, des fenêtres dans les filets, des mailles carrées, des systèmes de régulation et de limitation. Exemple de la langoustine et de la coquille St Jacques. Certains font le bon choix de "**trier sur le fond et non sur le pont**" et font leur possible pour que les rejets soient limités par le respect des mailles imposées, des traits de chalut plus courts ou des techniques qui permettent aux immatures de passer à travers. D'une manière massive, les pêcheurs ont acquis une **conscience écologique** grâce aux nouvelles générations de pêcheurs qui veulent gagner dignement leur vie en travaillant proprement et en pensant à l'avenir. Beaucoup de pêcheurs artisans travaillent ainsi, sans pratiquement rien rejeter à la mer et certains, de plus en plus nombreux depuis une bonne dizaine d'années, **ramènent les déchets à quai**.

Beaucoup de communautés de pêcheurs ont opté non pas pour la quantité mais la qualité et sont sérieusement engagées à produire un poisson de grande valeur nutritive, étiqueté, avec une traçabilité reconnue par les acheteurs. Les criées, les OP sont engagées dans des programmes ajoutant une plus-value aux produits de la mer. La pratique du "prix de retrait" est à double tranchant : d'un côté il assure un gain économique aux équipages, et de l'autre, on envoie des tonnes de poissons à la poubelle ou aux "chiens et chats". Il faudrait que les OP puissent mettre en valeur le poisson non commercialisé en première vente.

Il est indéniable qu'aujourd'hui l'ensemble de la filière (producteur, mareyeur, poissonnier) soigne davantage la présentation et la qualité du poisson. Les investissements dans la chaîne du froid et dans la mise en vente par ordinateur sont des avancées. Les pêcheurs ont compris qu'il fallait mutualiser les efforts entre criées plutôt que de se faire concurrence. Il y a beaucoup à faire en faveur d'une réelle politique de vente à l'égard du poisson sauvage de mer.

Par ailleurs en ce qui concerne l'armement, nous trouvons intéressante l'expérience en pratique dans certains ports : une **Épargne Populaire** dans l'esprit du développement durable au service des jeunes pêcheurs qui voudraient armer leur navire de pêche.

On constate qu'il y a chez les pêcheurs des gestes de solidarité, de courage, des démarches respectueuses de l'environnement. Ce sont autant de signes d'espoir pour l'avenir de la profession. Cependant, ce qui est fait dans le bon sens est rarement récompensé et trop peu souligné par les médias qui s'arrêtent aux clichés faciles.

Des pratiques éthiquement inacceptables

Tous les pêcheurs sont des prédateurs, toutes les techniques de pêche sont prédatrices. Mais il faut reconnaître qu'il y a des manières de pêcher qui sont responsables et d'autres qui ne le sont pas : **pêcher des merlus ou des bars plein d'œufs**, même à l'hameçon, et vendre les œufs en criée, pêcher en période de frai et dans les zones de frayère. Des chalutiers ajoutent un "condom", une chaussette au cul du filet, ou transfilent pour réduire la maille... Des armateurs envoient leur navire pêcher sans disposer de quota. Des fileyeurs abandonnent, par mauvais temps, des kms de filets à la mer, dans lesquels les poissons continuent à se mailler. Dans les divers filets, notamment les chaluts, on pêche du poisson noble à forte valeur commerciale et on rejette à la mer énormément de poissons morts, détruisant de la sorte le garde-manger du poisson noble et portant atteinte à la chaîne alimentaire.

Des chalutiers pélagiques ont été obligés, cet été, de **jeter des tonnes de thon rouge par-dessus bord** car "le quota était atteint" ou les pièces capturées ne faisaient pas le poids réglementaire (30kgs) ou alors ils étaient au thon blanc et c'est du rouge qui était pêché. Pourtant, dans le même temps, il y a, sur place, un marché du thon rouge fourni par les compagnies extérieures à la Communauté et personne ne se soucie ni de la taille ni de la provenance. Par ailleurs, ce sont régulièrement **des tonnes de poisson qui partent "au trou", au prix de retrait, dans toutes les criées françaises.**

Au mois d'Octobre 2009, 50 Tonnes de merluchons pêchés en 3 jours au Naberan et vendus à 0,20 € dans une criée espagnole (où on ne pratique pas le retrait). Pendant ce temps, le merluchon part à 1,80 € au prix de retrait dans les criées françaises, des fileyeurs français ramènent du merlu vendu à 2 € de moyenne et les palangriers n'arrivent pas à vendre leur merlu du jour de grande qualité au prix minimum de rentabilité, soit 8 €. C'est un véritable casse tête.

Beaucoup de ces pratiques, comme les rejets, sont couvertes par les lois européennes, légales, mais il faut le reconnaître, inacceptables du point de vue éthique, provoquant la destruction d'une alimentation saine que sont les protéines de la mer. Cela entraîne **le discrédit sur les pêcheurs** de la part des environnementalistes de plus en plus écoutés et médiatisés. Les Grandes et Moyennes Surfaces boycottent les produits "protégés" comme le thon rouge, de façon à gagner une bonne image par leur clientèle, tout en vendant, par ailleurs, des produits du monde entier sans se poser de question.

Conclusion : pêcher autrement

Tout le monde sait maintenant que la planète a ses limites et donc que les ressources sont limitées et qu'il faut durer ensemble, chacun à sa place, à l'intérieur de ces limites. Nous avons la conviction que les communautés de pêcheurs sont aujourd'hui aptes à comprendre cette conversion nécessaire.

Il devrait être acquis par tous les pêcheurs qu'on ne peut plus pêcher sans se soucier de l'image qu'on donne à la société quant à l'avenir de la ressource. Les pêcheurs veulent en finir avec l'image négative transmise par les médias et veulent relever le défi d'une pêche durable. Par ailleurs il appartient à la société et à tous les acteurs maritimes de reconnaître aux pêcheurs le droit de capture, le droit de vivre de la pêche et d'apprécier les efforts consentis en vue d'une pêche durable.

Une question à se poser
Que faut-il pour qu'un pêcheur européen puisse décemment vivre de sa pêche et faire vivre sa famille sans pour autant "vider" la mer ?

Quelle alternative possible allant dans le respect des écosystèmes marins et celui des pêcheurs ?

Il faut que l'effort de pêche soit rétribué, soutenu par une bonne commercialisation qui permette à l'équipage de vivre. Il faut un effort de pêche minimum pour rentabiliser le bateau, fournir un salaire ou une part suffisante à l'équipage. Il est anormal que les pêcheurs soient ceux qui bénéficient le moins de la valeur ajoutée de "leur" poisson pêché au large, à leurs risques et périls. Il faudrait permettre aux pêcheurs d'avoir un effort de pêche soutenable au niveau social, environnemental et économique. Il s'agit de vivre du métier. Tous les acteurs de la filière pêche ont un revenu garanti à l'exception du producteur : le pêcheur. La disposition légale existe, mais les fins de mois sont souvent maigres pour les familles.

D'autre part, il faut un effort de pêche ne dépassant pas un seuil de façon à ne pas compromettre la reproduction du poisson qui a la particularité d'être une ressource "vivante", apte à se reproduire. C'est justement cette qualité qui justifie une pêche durable. **Il s'agit de ne plus prendre l'océan pour une "mine inépuisable"**, ne pas chercher à remplir les cales à n'importe quel prix, sans voir les conséquences sur la ressource, mais gagner sa vie tout en permettant aux poissons de renouveler la richesse halieutique et aux générations futures de pêcheurs de gagner la leur.

Il s'agit en somme de trouver le juste milieu. Protéger oui, surprotéger non. Encourager tout ce qui va en faveur d'une mer respectueuse et d'une éthique écologique et sociale.

On ne peut pas demander aux pêcheurs de pratiquer une pêche "durable" sans le demander également à toute la filière.

Il faut une éthique commune à toute la filière et commune à l'ensemble du marché international. Dans le cas contraire, il y aura une **concurrence déloyale** entre d'un côté, ceux qui produisent en dehors de toute norme de sécurité, de respect de l'environnement, des conditions sociales et, de l'autre, les "bons élèves" appelés à disparaître. Nous sommes au cœur du drame actuel de l'agriculture paysanne et de la pêche artisanale. Un chiffre en dit long : **les pêcheurs français n'assurent que 15% de la consommation nationale !** Cela veut dire que 85% est importé sous diverses formes. Il faudrait que les **banques et les États, ainsi que les chaînes de distribution financent ou commercialisent uniquement ce qui est durable.** Pour y parvenir, les pêcheurs doivent, de leur côté, opérer un changement important et rechercher une autre gestion de l'effort de pêche.



5./ Une révision COURAGEUSE de l'Effort de Pêche : NON aux QIT, OUI à une gestion améliorée des Quotas.

La Mission de la Mer pense qu'il faut prendre au sérieux la perte de milliers de tonnes d'alimentation jetées par-dessus bord ou retirées de nos criées et trouver une alternative pour mettre fin progressivement à cet état de fait. C'est inacceptable pour trois raisons. Il s'agit de :

- respecter la vie de l'océan, les écosystèmes, la biodiversité halieutique,
- respecter l'alimentation d'origine halieutique qui est un Bien commun de l'Humanité,
- et enfin respecter le pêcheur qui est censé agir en berger de l'océan.

Oui, il faut une approche éco systémique, penser et pêcher autrement. Ne pas détruire la chaîne alimentaire du poisson sous prétexte de ne capturer que du poisson noble plus valorisé commercialement.

Oui, il est urgent de mettre en place une politique qui permette aux équipages de vivre et de faire vivre leur famille et aux armateurs de garder à flot leur entreprise flottante.

Sans l'ombre d'un doute, les communautés de pêcheurs français sont massivement d'accord pour adopter des techniques et des modalités de gestion respectueuses de la ressource. Il y a un compromis à trouver : d'un côté "*laissez les pêcheurs travailler*" et d'un autre "*laissez les poissons vivre*". Il n'appartient pas à la Mission de la Mer de déterminer quelles sont les techniques les mieux adaptées à cet objectif de pêche "durable". Nous faisons confiance aux organisations professionnelles. Cependant nous tenons à faire part de nos réflexions sur les TAC et Quotas.

TAC et QUOTA

Le **TAC** (Taux Autorisé de Capture) mis en place en 1983, part d'une base qui ne correspond pas à la réalité. C'est une base de "données administratives" qui est très souvent loin du stock "réel" mais qui a l'avantage d'être un outil de partage admis par tous.

Le quota est un instrument de mesure utilisé jusqu'à présent dans le but déclaré de mieux partager le TAC entre tous les Etats membres et de façon pérenne, sur la base des captures antérieures et dans un but de "stabilité relative". L'objectif de chaque Etat est "d'octroyer" le meilleur quota possible.

Le système des quotas peut devenir un système pernicieux, cachant des pratiques inacceptables éthiquement et économiquement. Cependant, ce n'est pas le quota qui est pernicieux, c'est l'utilisation qu'on en fait. Il en est de même des techniques de pêche.

On ne déclare pas ce qu'on pêche réellement mais ce qu'on ramène en criée. Tout pêcheur professionnel sait pertinemment qu'il y a **deux lectures des quotas** : celle officielle des ministères, des scientifiques, des Log books, des rapports de criées, et l'autre qui correspond à l'extraction authentique des ressources, c'est-à-dire aux captures déclarées en criée, auxquelles s'ajoutent les retraits en criée, les rejets en mer, la vente directe, ce qui est pêché hors quota avec de fausses déclarations, et enfin, les captures de la pêche récréative. Le chiffre correspondant à cette addition est celui qui permettrait de s'approcher de la réalité des stocks des espèces. Il reste inconnu tant qu'il n'y a pas une sérieuse étude sur les rejets en France et ailleurs. Ce serait déjà une avancée dans la connaissance halieutique que chaque bateau puisse déclarer ce qu'il pêche réellement.

Faut-il supprimer la gestion par quotas ? On reconnaît que le régime des quotas peut être néfaste tel qu'il est parfois appliqué mais beaucoup de pêcheurs s'estiment satisfaits et reconnaissent qu'ils n'arrivent pas à pêcher le quota qui leur est attribué, en partie à cause de la diminution de la flotte. Supprimer définitivement les quotas c'est donner fin à la "stabilité relative" entre tous les Etats membres et laisser la mer aux sociétés de pêche les plus puissantes. Ce serait, dans ces conditions, mettre en péril la pêche artisanale qui perdrait, de ce fait, ses "droits de capture". Le système du "chômage biologique", dépendant des quotas, n'est pas appliqué dans tous les pays de la Communauté mais permet aux pêcheurs d'accepter une régulation de l'effort de pêche tout en étant assuré d'une rétribution financière.

LA MISION DE LA MER est pour une responsabilisation à la fois personnelle et communautaire des pêcheurs. "Personnelle" ne veut pas dire "individuelle" : le pêcheur est une personne reliée à son équipage, à son port, à ses organismes maritimes en particulier les OP, sans lesquels il ne pourrait pas pêcher. C'est à ce niveau, au niveau des OP que les décisions devraient se prendre quant à la répartition de l'effort de pêche.

La Mission de la Mer n'est pas favorable aux QIT (quota individuel transférable), ni aux droits de pêche individuels transférables.

Elle refuse que ce Bien commun qu'est la ressource soit soumis à la logique de la propriété privée et aux lois du marché. On voit ce que cela donne à terre : le cumul des richesses par les plus riches et la non transmission aux générations futures.

La Mission de la Mer croit aux valeurs profondes des pêcheurs artisans : partage des captures, solidarité, juste répartition de l'effort de pêche, mutualisation des efforts et des biens par l'action des coopératives, transmission des compétences, des navires, des lieux de pêche aux générations futures. Mais elle est inquiète de voir la montée de l'individualisme et de la perte de "l'esprit collectif" qui a été si bénéfique aux pêcheurs.

D'autre part, il nous semble qu'on devrait contrôler ou du moins évaluer tout ce qui est réellement pêché, que ce soient les espèces soumises aux quotas ou celles hors quota, car il s'agit de prendre en compte l'ensemble de la chaîne alimentaire du poisson.

Elle affirme que **c'est d'abord aux pêcheurs de pouvoir décider de leur avenir**, et qu'il leur appartient en premier de s'unir au-delà des divergences de métiers, de ports, de pays et, par la suite d'adopter une synergie avec les autres acteurs du monde maritime. La cogestion de la ressource entre communautés de pêcheurs ne doit pas être imposée par Bruxelles mais mise en place au niveau des régions maritimes et des CCR, en appliquant intelligemment le "principe de subsidiarité", cher à l'Union Européenne.

La Mission de la Mer est favorable à une cogestion de la mer entre pouvoirs politiques, scientifiques, administrations, organisations non gouvernementales, communautés de pêcheurs, communauté de plaisanciers et les divers acteurs maritimes des zones humides et des AMP. Elle souhaite aussi voir se développer une harmonisation des contrôles à la mer, afin d'éviter les interventions successives sur un même navire qui pénalisent le déroulement du travail.

La Mission de la Mer s'engage à se mettre au service de ce "VIVRE ENSEMBLE", qui permet de résoudre les conflits en développant une culture du dialogue, de l'écoute mutuelle et de l'adoption de projets communs.

6./ La Mission de la Mer est en faveur de formes de gestion plus cohérentes et adhère à certains objectifs du Livre Vert.

Le Grenelle de la Mer dans son "LIVRE BLEU" évoque l'idée de **gestion collégiale** liée aux Aires Marines Protégées et le principe d'unités de gestion géographique pour les pêches artisanales.

Avant la révision de la politique communale de la pêche applicable en 2013, des propositions sont à faire en faveur de formes de gestion plus cohérentes, avec la participation des professionnels concernés. La Mission de la Mer estime utile de formuler des propositions à l'intention des responsables professionnels et politiques du monde maritime.

Sur le fond il s'agit d'essayer de répondre à **trois questions** :

- 1^{ère} :** **Comment mieux gérer les ressources vivantes de la mer pour le bien commun?**
- 2^{ème} :** **Comment préserver l'environnement marin sans nuire aux personnes aux populations qui vivent de la mer?**
- 3^{ème} :** **En corollaire : Quelle participation des populations concernées aux décisions quant à la gestion et l'environnement?**

La Mission de la Mer adhère à certains objectifs indiqués dans le Livre Vert

- Conforter la pêche durable, abandonner la surpêche.
- Un marché préférentiel pour les pêcheries gérées de façon durable.
- Une approche éco systémique de la gestion du milieu marin.
- Une puissante synergie entre les différents secteurs d'activités maritimes (producteurs, aquaculteurs, transformateurs) ainsi qu'entre les acteurs (scientifiques, politiques, ONG) et cela au niveau européen, régional, national, local...
- Prendre les décisions au plus près des communautés de pêcheurs.
- Intéresser les communautés de pêcheurs à la recherche scientifique et intéresser les scientifiques à l'opinion des pêcheurs.
- Contrôler l'information, retrouver la confiance des médias, gagner en crédibilité, ne pas laisser dire n'importe quoi et favoriser la communication.

Nous tenons à répéter que rien de sérieux ne se fera sur la base de préjugés vis-à-vis de la pêche ou des pêcheurs et qu'il est primordial de partir d'observations **et de diagnostics** les plus objectifs possible et les plus proches des réalités maritimes. Pour ce faire, il faut trouver les modalités d'une franche acceptation entre pêcheurs, scientifiques, politiques, et représentants des associations.

Dans les formations initiale et continue, les Lycées Maritime et les Ecoles de Formation Maritimes assurent déjà un enseignement sur la gestion des ressources et la prise en compte de l'environnement marin. Comment mettre en adéquation cet enseignement et les réalités économiques ?

A ces objectifs il faut joindre ceux des pêcheurs des autres pays en particulier ceux du **Tiers monde**. Prendre en compte le développement des pays tiers. Ce n'est pas parce qu'on paye qu'on doit tout saccager puis partir. Etablir d'autres rapports. Stopper l'exploitation sauvage par les compagnies riches et stopper la corruption des classes dirigeantes: contrôler où va l'argent des licences, favoriser le développement de la pêche artisanale africaine et celui des pays dits émergents.

Conclusion : Osons croire en un avenir solidaire !

Le cadre de travail défini entre les pêcheurs et les instances européennes est celui qui vient d'être mis en place : les Grandes Régions Maritimes.

La Mission de la Mer travaille depuis sa création au sein du réseau européen de l'Apostolat de la Mer. Dans le but d'accompagner les communautés de pêcheurs soucieuses de mieux défendre leur avenir, elle est disposée à porter sa contribution aux divers CCR (Comité Consultatif Régional), en particulier le CCR Sud qui relie la pointe du Finistère (Bretagne) au Sud Espagne et Portugal.

La première rencontre européenne des veuves et femmes de pêcheurs, à La Rochelle, en 1988, avait suscité un magnifique enthousiasme, celui de construire ensemble une Europe solidaire. Nous avons clôturé par cet acte de foi, traduit en espagnol, en galicien, en basque et plus tard en portugais :

"Dans le monde maritime, la force de libération s'enracine chez les pêcheurs et leurs familles quand ils cherchent en s'unissant des chemins de justice et de dignité."

Après plus de 20 ans de combats et de frustrations, il nous appartient à tous, quels que soient notre foi, notre implication dans le monde maritime, notre degré d'adhésion à la construction européenne, de continuer à "chercher en nous unissant des chemins de justice et de dignité." Des chemins qui ne conduisent pas à la mort lente de la pêche artisanale mais à sa survie. Pour cela, il faut redonner l'envie d'avancer, de redonner aux pêcheurs une fierté perdue, redynamiser les énergies. La Mission de la Mer croit dans la force des jeunes, des matelots, des femmes de marins, des patrons, de ceux qui risquent aujourd'hui leur vie en mer. C'est avec eux que se fera le changement salutaire.

Nous espérons que cette réflexion sera bien reçue des instances nationales et européennes ; nous restons à leur disposition pour toute explication nécessaire et nous souhaitons bon courage aux personnes chargées de synthétiser les diverses participations et, à tous les acteurs de la future PCP, en commençant par les pêcheurs, appelés à PRENDRE LES BONNES DECISIONS qui conditionneront leur avenir.

Nous nous engageons pour notre part à faire connaître à toutes les instances d'Église les préoccupations et aspirations des pêcheurs.

Mission de la Mer
La Rochelle, le 19 Novembre 2009